

Les modalités d'accueil

- Admission sur décision de la Commission Projet Parents-Enfants (CPPE)
- **8 familles, 24 places**
- Durée de la mesure : 3 mois, renouvelables 2 fois
- Un parent, deux parents, avec enfant(s) âgé(s) de **0 à 3 ans**, futurs parents en attente de la naissance d'un enfant
- Lieux d'intervention : communes situées dans un rayon de 30 km autour de Colmar et de Mulhouse
- Une équipe pluridisciplinaire
- Une équipe mobile intervenant à domicile
- Une permanence 7 jours/7, 365 jours/an, de 8h à 21h
- Une astreinte de 21h à 7h
- Possibilité d'accueillir l'enfant seul ou avec un parent pendant 48h en cas de crise ou besoin de répit



Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus



CONTACTS

cperd@resonance.alsace

Yann MENTZER

Directeur Pôle Parentalité & Insertion

ymentzer@resonance.alsace



76 Route de Neuf-Brisach
68000 COLMAR

www.resonance.alsace

03 89 27 04 01

Pôle Parentalité et Insertion

Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus



Soutien et inclusion sociale des parents
Protection des enfants
Construction du lien parents - enfants



Résonance est une association dont les missions sont de prévenir, protéger et accompagner des enfants, adolescents et adultes.

Elle regroupe **5 Pôles** sur Colmar et Mulhouse.

Le CPERD (Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus) du Pôle Parentalité et Insertion, s'inscrit dans le Contrat Départemental de Protection de l'Enfance. Ce service innovant a pour mission de soutenir l'enfant ainsi que ses parents dans un objectif d'accompagnement global de la famille. Une équipe pluridisciplinaire assure cet accompagnement sur les plans :

- de la parentalité et de la conjugalité, le projet famille
- de l'emploi et de la formation, le projet professionnel
- du logement, du budget et de la citoyenneté, le projet social
- de l'hygiène, de l'alimentation et de la santé, le projet de soin

Une équipe mobile intervient au plus près des besoins des familles accompagnées pour leur permettre une inclusion sociale durable.



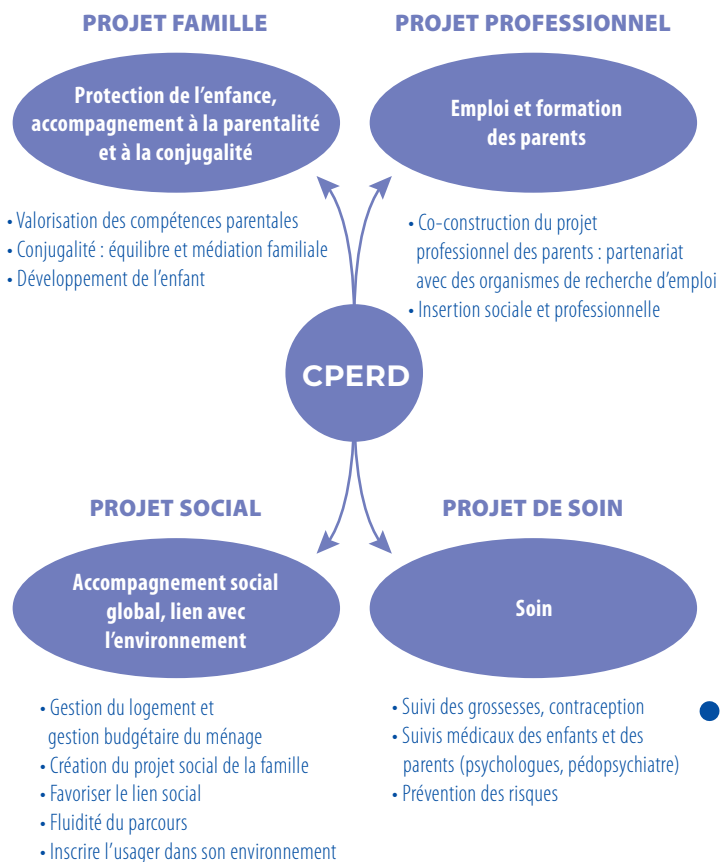
Un accompagnement global renforcé

L'équipe du CPERD intervient au domicile des familles, 5 fois par semaine.

Pour les parents, cet accompagnement global permet de développer leur capacité à agir, de mobiliser les ressources et les compétences familiales pour la construction du lien parents-enfants.

Du côté des enfants, l'objectif est d'assurer leur protection, leur sécurité physique et morale et leur développement physique, affectif, intellectuel et social.

Cet accompagnement global renforcé repose sur les 4 piliers du développement et de l'inclusion : les projets Famille, professionnel, social et de soin.



Un parcours personnalisé

Le CPERD propose un accompagnement personnalisé des familles, adapté à chaque situation et à chaque histoire. Chaque usager est acteur et participe à la construction de son projet de vie. Cette co-construction est au cœur du dispositif du CPERD. Chaque famille est suivie et accompagnée par un référent parcours, qui assure la coordination des actions à mettre en place pour faciliter le projet de vie de la famille, en lien avec l'ensemble des acteurs internes et externes. Le CPERD accompagne chaque famille, soit dans son lieu de vie préexistant, soit dans un logement loué par Résonance et mis à la disposition de la famille.

Une équipe pluridisciplinaire

Une permanence est assurée 7 jours/7 et 365 jours/an de 8h à 21h par les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire, qui peuvent aussi intervenir en horaires décalés dès le lever à 6h30 et jusqu'au coucher à 21h. Une astreinte est mise en place de 21h à 8h30. Sous la responsabilité du chef de service, coordinateur et interlocuteur de la CeA, l'équipe CPERD est composée d'une éducatrice spécialisée, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'un conseiller en économie sociale et familiale, d'une auxiliaire de puériculture, d'un éducateur spécialisé avec la qualification de médiateur familial, d'un infirmier.

